



Production photovoltaïque

Par **GHERISSI**, le **28/01/2015 à 10:18**

Messieurs,
Suite aux orages survenus les 8 et 9/09/2014 sur la commune de PRADES LE LEZ notre installation solaire est tombée en panne électrique (onduleur HS). J'ai changé mon onduleur et ce dernier à sa mise en route fonctionne et au bout d'une minute se met en sécurité.
Ayant signalé ce problème à ERDF par lettre recommandée le 22/09/2014, à ce jour et malgré mes multiples relances, le problème n'est toujours pas réglé et ma production est au point mort.
Quel recours contre ERDF.
Merci de votre réponse.

Par **moisse**, le **29/01/2015 à 17:26**

Encore faut-il démontrer des déséquilibres dans les phases qui provoquent la mise en sécurité de votre onduleur.
Je suppose que ERDF constatant la survenance des incidents après les orages considère que c'est votre installation qui est en cause et non la sienne.
Sur ce que j'ai pu entendre à droite à gauche, c'est souvent au niveau de la liaison au réseau que réside le problème.